

- Nicolas Hulot sur BFM-TV : la pandémie est un signe, « la nature nous adresse une sorte d'ultimatum [...] tout ça est un mal nécessaire » (22 mars 2020). Devant un tel « lanceur d'alerte », n'est-il pas bon de rappeler que l'espérance de vie au Bangladesh, l'un des pays les plus densément peuplé et les plus pauvres de la planète est passée de 46 ans d'espérance de vie en 1960 à 73 ans en 2017. D'une manière générale les épidémies n'ont pas arrêté de reculer au cours du XXe siècle, même si le VIH a été très meurtrier et le reste en Afrique, le continent qui est le plus touché par les épidémies.

Comme le dit Jérôme Baschet dans son article du n° 238 de Lundi matin, « Les infections virales sont des phénomènes "naturels" au sens où les virus ont leurs propres comportements et inclinaisons ; mais le devenir de certains d'entre eux est largement orienté par les transformations des milieux qu'induisent les activités humaines ».

- la lutte contre la pandémie nous offre un exemple de ce qu'Alain Supiot nomme « La gouvernance par les nombres » du nom de son livre éponyme. L'augmentation de la puissance de calcul des mathématiques par les nouveaux moyens technologiques permet la quantification de tout ce qui est quantifiable. La médecine a ainsi opéré des calculs de probabilité pour les programmes de vaccination. Gouverner par les nombres comme on le voit avec l'avalanche de chiffres et maintenant la délimitation de zones de contamination par la puissance publique permet de se passer de la Loi. Ainsi, dans les EHPAD seule la mortalité brute est quantifiable, pas la dignité et les conséquences de la rupture de socialité produite par un isolement complet. Cette quantification s'est évidemment étendue à l'économie, science de la rareté et la théorie des jeux est venue lui insuffler ce supplément de quantification à défaut de supplément d'âme (dilemme du prisonnier, théorie de l'agence). Une modélisation mathématique et statistique à outrance qui est d'ailleurs utilisée dans la lutte contre la pandémie comme si elle allait se substituer à une politique sanitaire défailante. Néanmoins ce gouvernement par les nombres n'a pas la neutralité de la science pure et bien propre sur elle. Ainsi, un rapport de l'Inspection générale de l'administration (IGA) d'avril 2005 (cf. enquête Le Monde du 4 mai 2020 sur « le désarmement sanitaire ») qui insistait sur la nécessité d'un plan de prévention contre une crise sanitaire d'importance a-t-il très vite été enterré, priorité ayant été donnée aux cercles militaires et policiers axés sur la lutte contre le terrorisme et les risques d'attaques nucléaires et biochimiques ; plutôt qu'aux infectio/épidémiologues alertés par les précédentes épidémies du VIH et du SARS.

- Un arrêté préfectoral des Hautes-Alpes du 22 avril prescrit des autorisations de se rendre en son jardin potager... pour y travailler, à l'exclusion d'y prendre un bain de soleil et d'y faire un barbecue (source : Actualité du sud des Alpes, 26 avril). Un signe plus général de cet autoritarisme sans autorité est sans contexte la création d'une voix de son maître de

l'information par la porte-parole du gouvernement : le Service d'information du gouvernement (SIG) dont le but est « d'informer sur la désinformation ». Néanmoins seuls les réseaux sociaux semblent visés... et non le gouvernement lui-même. Comme nous ne sommes pas tout à fait en temps de guerre malgré la déclaration préliminaire de Macron on échappe de justesse à une information sous contrôle militaire. Les informations n'émaneront donc pas d'un ministère de la guerre qui n'existe pas, mais d'articles en provenance des médias les plus méritants. Libération et Le Monde arrivent sans surprise en tête des « bonnes feuilles » du gouvernement. Le Figaro, trop critique sûrement (où ne va pas se cacher la critique aujourd'hui !) n'est pas mentionné qui dénonce le « Parti de l'ordre sanitaire » et de l'hygiénisme¹.

- Le débat avorté sur le confinement particulier en destination des « vieux » et personnes à risque, s'il a disparu des radars gouvernementaux, a resurgi d'une façon « intéressante » dans Libération du 28 avril 2020 suite à une tribune de Véronique Fournier, présidente du Centre national des soins palliatifs et de fin de vie et favorable à l'euthanasie. « La réa jusqu'à quel âge ? ». Elle s'appuie sur un think tank américain de « réflexion éthique » qui se livre à un calcul utilitariste de rationalité des choix permettant de trancher à l'intérieur des arbitrages intergénérationnels permettant de garantir les « utilités » tout en baissant les coûts. Il n'y a guère de doute sur le résultat de ces calculs, mais le gouvernement Macron ne semble pas avoir lu l'article. Ouf, on l'a échappé belle !

- la charge de la dette a baissé de 1,4 milliard en 2019 à cause du niveau des taux d'intérêt ; paradoxe : le taux apparent, c'est-à-dire le rapport entre coût et montant, est en l'état bien inférieur à ce qu'il était en 2007 (2,1 contre 4,3). Une situation qui devrait perdurer malgré la crise sanitaire, car les chances de reprise de l'inflation sont faibles à court terme, parce qu'en plus de taux bas, les liens entre masse monétaire et prix se sont détendus. La masse monétaire augmente certes, mais sa vitesse de circulation décroît du fait de l'augmentation de l'épargne. La baisse du prix des matières premières devrait continuer à court terme ainsi que la baisse de la masse salariale globale avec l'augmentation du chômage suite à la crise sanitaire. Sauf pour les prix alimentaires, cela risque d'être la tendance générale dans un contexte clairement déflationniste.

- pour ceux qui pensent que nous assistons à un passage de témoin entre grandes puissances, donnons quelques chiffres :

- fuite de capitaux vers les EU.
- les actions européennes ont perdu 10 points par rapport aux américaines.
- l'écart de valorisation entre banques américaines et européennes à même niveau de capital est de 50 % en faveur des premières.

- les valeurs des 5 grandes entreprises américaines (Gafam) caracolent en tête des valeurs boursières. Sans parler de l'explosion de la valeur Tesla.

Alors bulle américaine ou accentuation de la concentration du capital à son pôle dominant ?

- Le rôle quasi inexistant de l'ONU (hors OMS) pendant la pandémie dérive indirectement de la volonté des grandes puissances de ne pas abandonner la direction de la lutte contre la pandémie. Le retrait des EU indique qu'ils ont abandonné l'idée que le multilatéralisme est le meilleur moyen d'assurer leur domination. Le retour de la logique des puissances les amène paradoxalement à faire plus de place à la Chine car ils sont forts (c'est du moins ce que pense l'administration Trump) de leur propre puissance. Ils semblent accepter un monde multipolaire dans la mesure où même si la Chine se montre elle ultra-présente, par exemple à l'OMS et à la FAO, elle se heurte à la limite des interdépendances de la globalisation. Dans la même tonalité du retour des souverainetés, l'État, en France, mais aussi les autres gouvernements de l'UE vont contrôler jusqu'à la fin de l'année les investissements non européens dans les secteurs définis comme stratégiques et biotechnologiques (limités à 10 % du capital au lieu de 25 %). Les OPA inamicales chinoises sont dans le viseur dans une situation difficile où certaines grandes entreprises pourraient manquer de cash flow (leur trésorerie). C'est le cas, très courant aux États-Unis, moins en France, des entreprises qui ont racheté leurs actions ces dernières années ou mois pour soutenir leur cours en Bourse.

- La pandémie agit aussi sur l'organisation du travail. Du point de vue de l'évolution des lieux de travail tout d'abord où le développement du télétravail vient compléter la chaîne de détachement d'un lieu fixe de travail symbolisé jusqu'il y a peu par l'entreprise-usine vers des formes flexibles : travail intérimaire-travail détaché-micro-travail et maintenant back-office (là où le travail se prépare) ; du point de vue de la division du travail ensuite. En effet, à l'hôpital la chaîne hiérarchique, dans un des secteurs où elle est la plus manifeste, semble avoir été mise à mal, dans un premier temps, par l'urgence des soins à accomplir nécessitant l'organisation pratique de collectifs de travail auparavant éclatés, cloisonnés et soumis aux nouvelles contraintes bureaucratiques et informatiques. Mais à la lecture des différentes interventions de membres du personnel hospitalier et de leur variation au cours du temps de crise sanitaire, ce qui a pu apparaître au début comme la reconstitution de ce collectif de travail à l'hôpital (et de lutte, mais d'une lutte bien particulière contre un ennemi commun : le virus) doit être relativisé. Ce collectif ne peut être pérenne ; de la bouche même du personnel, il est exceptionnel parce que dû à des circonstances exceptionnelles. En effet, au-delà de l'élan collectif, des médecins en pointe de la lutte sur les conditions de travail à l'hôpital comme Patrick Pelloux, font remarquer (Libération du 4 mai 2020) « Nos grands pontes ont pris le pouvoir, les médecins hospitaliers de base ont été relégués sur les

strapontins ».

- Pendant ce temps, le gouvernement continue à organiser la « grève » de larges secteurs de l'activité, alors que le MEDEF, la CFTC et la CFDT en appellent à la reprise du travail effrayés qu'ils sont par le différentiel de perte de PIB par rapport aux autres grands pays de l'UE (-5,8 % contre -5,2 Espagne, -4,7 Italie, -3,7 Belgique, -2,5 Autriche et autour de 2 pour l'Allemagne²). En comparaison, les grèves de Mai-juin 1968 avaient fait baisser le PIB de 5,3 % sur trois mois ; la crise de 2008 de 1,3 sur le premier trimestre 2009. Mais à chaque fois des mécanismes compensateurs avaient joué à la reprise. Là le doute est plus sérieux puisque l'épargne forcée des ménages peut aussi bien se pérenniser en épargne de précaution par crainte d'une augmentation de chômage qu'en course à la consommation, ce qui aura une incidence différente sur l'investissement. Même doute sur la nature de l'intervention de l'État, la solidarité européenne, la capacité à monétiser la dette par les Banques centrales sans effet inflationniste.

- Vélo et déconfinement. Plusieurs pages dans Libération du 4 mai 2020 et tous les maires des grandes villes à l'ouvrage. Voilà la nouvelle panacée présentée toute voile dehors pour la distanciation sociale du « jour d'après ». « Solution » si possible extensible à notre avenir en général qui ne concevra bientôt plus le domaine public que comme extension de la sphère privée. Une chose plutôt plus facile à réaliser que l'inverse même si cette dernière perspective est déjà envisagée en France (cf. le projet de traçage du virus) et largement pratiquée dans certains pays asiatiques « démocratiques ».

Certains maires des grandes agglomérations y voient une restructuration alternative du territoire urbain déjà bien planifié (cf. Paris) et les différents lobbys s'en donnent déjà à cœur joie ; ainsi de Nicolas Le Moigne, porte parole de Vélocité à Montpellier qui proclame que « (depuis le 21 mars) l'humain se réapproprie la voirie ; l'espace urbain s'est transformé ». Oui, c'est certain, ce qu'on appelait avant la ville n'a tout à coup plus existé que pour les quelques happy few qui habitent dans l'hypercentre sans avoir l'envie ou la possibilité de rejoindre une maison de campagne. Mais que se sont-ils réappropriés de cette ville anesthésiée, à part les queues à la boulangerie ? Ce triste sire n'hésite pas à nous faire l'apologie de la « distanciation naturelle » eu égard à la forme de confinement que représentent effectivement parfois des équipements publics de transport sous dimensionnés.

Temps critiques, le 5 mai 2020

1. Cf. Le Figaro du 2-3 mai 2020 : « L'ordre sanitaire, piège pour la démocratie », un article dont la fin nous rappelle quand même (on est au Figaro et la critique est cadrée) que le travail de la police est de défendre l'ordre social et non l'ordre sanitaire. [↔]
2. La suspension définitive de la saison de football en France alors que les autres grandes

fédérations soit s'appêtent à reprendre, comme en Allemagne et en Espagne, soit sont attentistes comme en Italie et en Angleterre, confirme cette tendance. [[↩](#)]